

Samedi dernier c'était l'inauguration du centre nautique de Thoux

Centre nautique le plus important de la région Occitanie



Samedi dernier c'était l'inauguration du centre nautique de Thoux

Le club de voile du lac de Thoux a été créée en 1970 et fait aujourd'hui partie des plus importants centres nautiques de la région Occitanie, se classant parmi les 5 premiers clubs régionaux. Situé sur un site naturel et touristique très attractif (lac, camping et base de loisirs), et bénéficiant d'une localisation privilégiée à mi-distance de Toulouse et Auch, ce club de voile n'a fait que se développer depuis près de 50 ans.

En 2014, le club doit déménager pour céder le terrain loué au camping, qui cannait une augmentation de son activité et veut récupérer sa parcelle pour s'agrandir.

Un terrain à proximité leur est proposé, mais les coûts de construction d'un nouveau bâtiment s'avèrent trop élevés pour l'association. Le club fait alors appel aux institutions publiques, pour les aider dans ce cap difficile à surmonter seuls.

La communauté de communes Bastides de Lomagne, consciente du potentiel de cette structure sportive et de la dynamique engagée depuis de nombreuses années, décide de s'engager aux côtés du club de voile. La CCBL prend alors en main le projet de création d'un nouveau centre nautique en devenant maître d'ouvrage.

Enjeux

- le maintien et le développement d'une offre nautique sur les rives du lac (location, apprentissage et compétition)
- l'attrait touristique de la CCBL avec une offre de loisirs diversifiée
- des retombées économiques pour le territoire

Mise en œuvre

Après le montage administratif et financier du projet (achat de la parcelle, dépôt du PC, validation des demandes de subventions, choix de entreprises), le projet démarre enfin début 2017 (pose de la première pierre en mars 2017). Malgré les difficultés rencontrées pour l'achèvement des travaux, le chantier prend fin il y a seulement quelques jours.

Le résultat est plus que satisfaisant : ce nouveau bâtiment, de près de 300m² (parcelle 6000 m²), composé de vestiaires, sanitaires, salle pédagogique, club-house, hangar pour les bateaux et les voiles et locaux techniques, permettra d'accueillir les pratiquants (adhérents, touristes mais aussi des groupes scolaires) dans d'excellentes conditions et de développer les activités nautiques du club.

Pour le territoire, c'est un beau projet, qui a mis beaucoup de temps pour aboutir, mais qui valait la peine de se mobiliser.

Remerciements ont été fait aux élus de la communauté, pour avoir encouragé le maintien de cette activité de loisirs sur ce territoire, ainsi que les financeurs (Etat, Europe, Région, parlementaire), sans lesquels le montage financier n'aurait pu se faire. Remerciements également à M. Villeneuve, maitre d'œuvre, pour le suivi du projet, ainsi que les entreprises.